

**HABILITATION ELECTRIQUE - OPERATIONS NON ELECTRIQUES EN BT/HT
 FORMATION : INITIALE**

PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
<p>Il n'est fait appel à aucune connaissance particulière.</p>	<p>Personnels non électriciens ayant accès à des zones où existent des risques électriques.</p>	<p>Exécuter en sécurité dans les zones où existent des risques électriques, des opérations non électriques, des opérations électriques simples, des manœuvres, dans le respect des textes réglementaires (décret 2010 – 1118 du 22.09.2010, Norme NF-C18510). Niveaux d'habilitation possibles : Bo, Ho(V) exécutant ou chargé de chantier, BS, BE/HE manœuvre.</p> <p>À l'issue de la formation, le participant doit être capable de :</p> <p>Identifier la réglementation relative à l'électricité (évolutions récentes) et les documents applicables.</p> <p>Identifier les caractéristiques des différentes grandeurs électriques.</p> <p>Distinguer et appliquer les différents moyens de protection en fonction des risques.</p> <p>Définir les opérations autorisées en fonction du niveau d'habilitation.</p> <p>Identifier la conduite à tenir en cas d'accident.</p> <p>Utiliser les matériels et outillages de sécurité.</p> <p>Mettre en œuvre les procédures d'intervention liées aux niveaux d'habilitation visés.</p>

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension <ul style="list-style-type: none"> - Le principe d'une habilitation (conditions d'habilitation : durée de formation, le titre d'habilitation, visite médicale...) - Les symboles d'habilitation, leur signification, le rôle des habilités et la limite des opérations électriques autorisées 2. Notions élémentaires d'électricité <ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des notions importantes telles que la tension, courant, résistance et puissance en alternatif et continu à travers des exemples concrets. - Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.). - Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit). - Le rôle des différents matériels électriques sur les installations. 3. Comment travailler en sécurité ? <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des risques (proximité, environnement, matériel et outils...) et les protections associées. - Lecture de la signalisation. - Les équipements de protections individuelles et collectives. - Le rôle des différents intervenants. - Matériel et outillage de sécurité électrique suivant leur classe et l'environnement. 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique <ul style="list-style-type: none"> - Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées. - L'appel des secours. Incendie dans les installations électriques 5. Réglementation et habilitation <ul style="list-style-type: none"> - Classement des installations. - Les domaines de tension. - Les zones d'environnement, de travail, leurs limites et les prescriptions associées. - Autorisation de travaux. - Interventions et travaux non électriques en BT et HT. - Rôle du surveillant de sécurité (BT et HT). 6. Valider ses connaissances sur le site ou sur installations pédagogiques similaires <p align="center">Équipements de Protection Individuelle nécessaires (chaussures de sécurité) une tenue de travail adaptée</p>
---	--

DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
<ul style="list-style-type: none"> - 1 jour pour exécutant. - 1,5 jours pour chargé de chantier. - 2 jours pour BS, BE/HE manœuvre. <p>Dont ½ journée de pratique</p>	<p>Au centre de formation</p> <p>Site</p>	<p>Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par les stagiaires.</p> <p>Évaluation des connaissances et des savoirs faire à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiple et d'exercices pratiques.</p>	<p>Au vu des résultats des évaluations, une proposition d'habilitation électrique parmi les niveaux Bo, Ho(V), BS, BE/HE manœuvre</p> <p>Validité 3 ans.</p>	<p>Maximum 15 personnes</p>

PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques : Exposés - Échange - Présentation de visuels - Travaux pratiques et évaluation pratique sur installation type (maquettes pédagogiques) et/ou sur site.

Moyens pédagogiques : Paperboard ou tableau blanc - Vidéoprojecteur - Maquettes ou installations